



Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains soumet à l'enquête publique du 21 septembre 2024 au 20 octobre 2024 :

- **le plan d'affectation "Ancien-Stand" et son règlement**
- **une servitude de passage public à pied, à mobilité douce et pour véhicules de service**
- **une servitude de passage public à pied**

Elle met en consultation, durant le même délai :

- le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT et ses annexes avec l'examen préalable de la Direction générale du territoire et du logement

Elle met également en consultation :

- **les modifications du plan directeur localisé "Gare-Lac"**

Le dossier complet peut être consulté au Service d'Urbanisme (Avenue des Sports 14, 1400 Yverdon-les-Bains), ou sur notre site internet :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/projets-urbains/nouveaux-quartiers/plans-d'affectation-gare-lac/plan-d'affectation-ancien-stand>

Les oppositions ou observations doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par écrit à la Municipalité, avant l'échéance du délai d'enquête.

Afin d'informer la population et les professionnels concernés, une séance d'information est organisée le 24 septembre 2024 à 19h00 à l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains (Place Pestalozzi, 1400 Yverdon-les-Bains).